

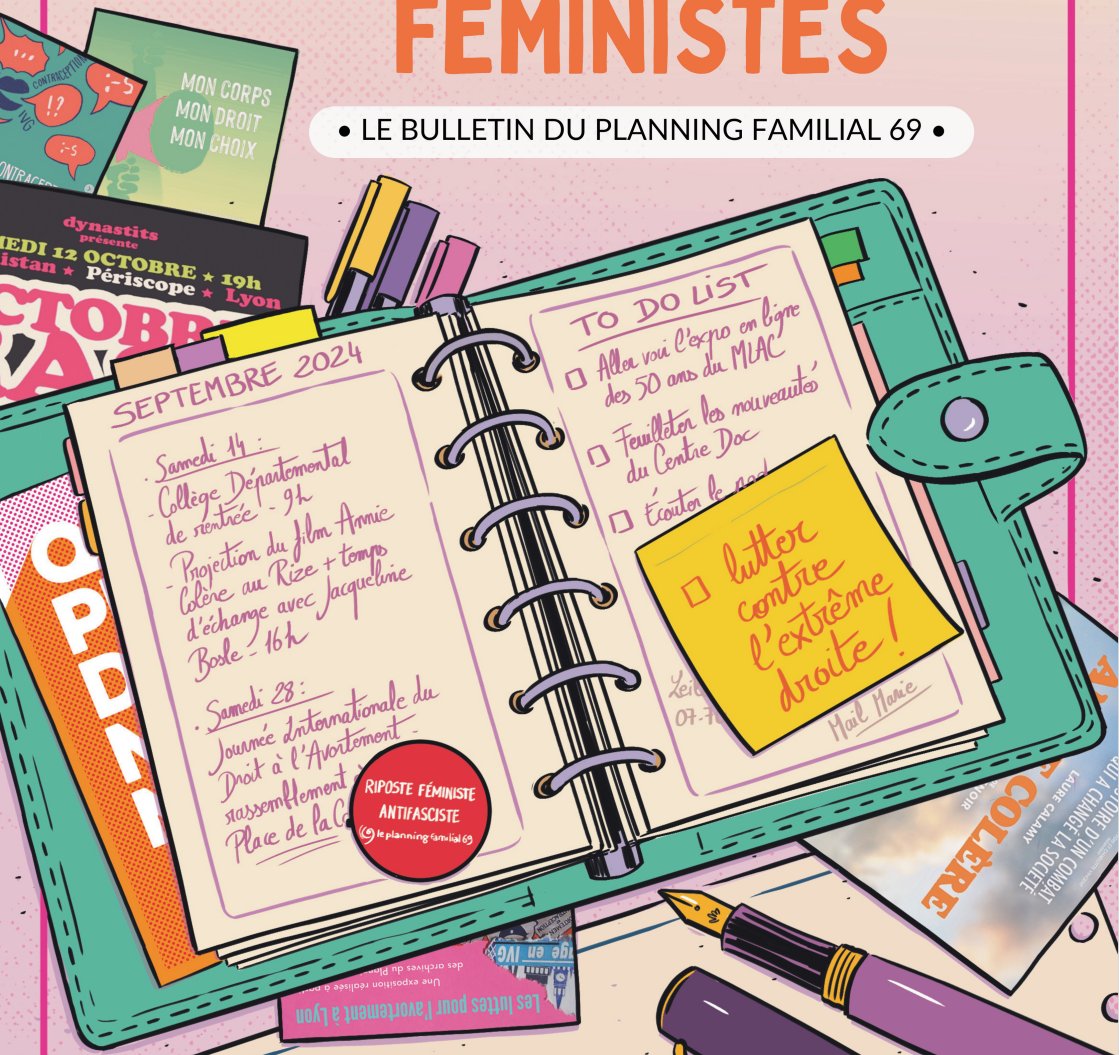
D'ÉBATS

FÉMINISTES

#85

septembre
2024

• LE BULLETIN DU PLANNING FAMILIAL 69 •



PLANNING FAMILIAL

Notre projet associatif

EXPOSITION

Les luttes pour
l'avortement à Lyon

FÉMINISMES

Victimes des guerres

SOMMAIRE

EN DIRECT DU PF 69

- p.4 Notre Assemblée Générale
- p.5 Le Collège Départemental
- p.7 Bilan de notre activité
- p.8 Le Réveillon des luttes
- p.9 Fête de toutes les mères
- p.10 Fête de l'été
- p.11 Festival des Effré.né.e.s
- p.12 Débat avec Jacqueline Bosle
- p.13 Rassemblement contre la transphobie
- p.14 Expo : les luttes pour l'avortement

C'EST MAINTENANT !

- p.15 Halte à la réduction de nos droits
- p.17 Avancées dans la destruction des droits
- p.19 Agenda
- p.20 Journée mondiale pour le droit à l'avortement

OUVRIRE LA VOIX

- p.22 Guerres : la mort au quotidien

(RE)DÉCOUVERTES

- p.24 500 jours ensemble
- p.25 Francia, Nancy Huston
- p.26 Il reste encore demain
- p.27 Nouveautés de la doc



CONTRE L'EXTRÊME DROITE : ALERTE FÉMINISTE !

23 juin 2024 : des « alertes féministes » contre l'extrême droite se font entendre partout en France, plus de 200 collectifs féministes appellent à manifester. Dans de nombreuses villes de France - même dans les plus petites - un raz de marée féministe et populaire se déploie, des milliers de personnes disent leur refus de l'extrême droite.

En effet, en France, comme en Norvège, au Danemark, en Italie, en Allemagne, en autres, l'extrême droite - au pouvoir ou proche du pouvoir - menace les droits acquis, en particulier ceux des femmes et des minorités de genre.

Et pour couronner le tout, Emmanuel Macron sort de son chapeau - après de longues semaines de « suspense » ! - un premier ministre « approuvé par Marine Le Pen », au long CV antiféministe et anti-LGBT.

Adversaire résolu du droit à l'IVG, il a, dans les années 80, voté contre son remboursement par la sécurité sociale. En 1981, il s'est opposé au projet de loi sur la dépénalisation de l'homosexualité, tout comme, dans les années 90, il a été contre la mise en place du PACS.

Mais bien avant Michel Barnier, le danger était déjà là et l'extrême droite se manifestait. Des antennes du Planning Familial ont été attaquées plusieurs fois (à Bordeaux,

à Lille, à Gap, etc.), couvertes d'inscriptions injurieuses. Les financements du Planning et d'autres associations féministes sont régulièrement menacés.

A Lyon, depuis longtemps, la mobilisation ne se relâche pas et les manifestations du 8 mars et du 25 novembre rassemblent des milliers de personnes. Le Collectif des droits des femmes, qui regroupe partis politiques, syndicats et associations, permet, parmi d'autres, que la riposte s'exprime toujours plus largement pour dénoncer les attaques contre les droits des femmes et des minorités.

Le Planning familial 69 est, bien sûr, engagé dans ce combat. Notre nouveau projet associatif a priorisé entre autres thématiques la lutte contre l'extrême droite pour cette année, pour nous outiller face à une situation de plus en plus inquiétante.

Le 23 juin a montré la détermination des féministes. Le 28 septembre, journée internationale pour le droit à l'IVG, nous étions encore très nombreuses rassemblées place de la Comédie pour dire que lorsque les droits des femmes sont menacés où que ce soit dans le monde, nous sommes prêtes à réagir.

Nous ne nous laisserons pas faire !

 C.R.

JUIN 2024 : NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Notre Assemblée générale a eu lieu le 18 juin dernier à Villeurbanne. Une occasion de faire le bilan de l'année associative écoulée : 66 personnes étaient présentes pour découvrir le Rapport d'Activité 2023 et participer aux temps d'échanges proposés par l'équipe d'animatrices.

D'abord un Bingo grandeur nature, qui nous a permis de nous mélanger, de connaître les rôles et talents de chacune.e au sein de l'association.

Puis un grand Quizz spécial PF69 : défi acronymes, vrai-faux, « n'oubliez pas les paroles » version slogans féministes, retours sur l'histoire et les actus du Planning... Autant de thèmes qui ont fait surgir la férocité des équipes (les DIU, on vous voit !).

Après cette introduction décontractée, s'est tenue l'assemblée plénière, qui a permis d'acter plusieurs arrivées au Conseil d'Administration : Camille, Inès et Ebru et Swan ont rejoint Valérie, Nathalie, Lorraine, Léa et Margot.

Bienvenue à elles et merci de venir renforcer les rangs !

Cette AG aura aussi été la dernière de Chloé, notre chargée d'animation de la vie associative et de la communication. Bonne continuation à toi et merci pour cette belle collaboration ! L'équipe a accueilli Pauline début juin pour lui succéder.

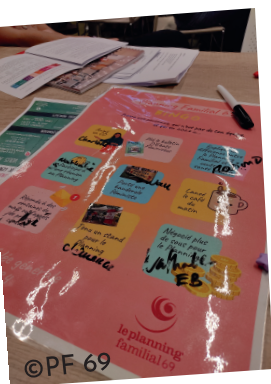
Enfin, la soirée s'est clôturée

par un temps convivial où les personnes présentes ont pu échanger, se rencontrer, profiter du buffet et de la table de presse qui avait été disposée dans la salle.

Merci à toutes et tous pour votre participation et votre soutien !



© PF 69



© PF 69



© PF 69



SEPTEMBRE 2024 : NOTRE COLLÈGE DÉPARTEMENTAL DE RENTRÉE !

Le Collège Départemental de rentrée a eu lieu le 14 septembre 2024. Nous étions une trentaine à nous réunir ce samedi de septembre, pour nous retrouver ou nous rencontrer, et décider ensemble de nos orientations principales pour l'année 2024-2025.

Après un rappel des événements à venir dans les semaines prochaines, Lorraine a animé un point d'actualité sur les luttes du Planning contre l'extrême droite. Les enjeux sont particulièrement d'assurer la protection des salariées et des militant·es, de garder un lien avec les élu·es alliées et nos financeurs pour garantir nos moyens d'action, et enfin de faire le lien avec les autres structures actives dans le milieu anti-fa. La Confédération compte un groupe de réflexion à ce sujet, tout comme l'AD69 : contactez-nous si vous voulez rejoindre la dynamique.

Ensuite, Lorraine, qui siège au CA confédéral pour l'AD69, a présenté les actualités du Congrès du MFPF, dont la prochaine édition se tiendra en 2026. Le Congrès réunit tous les 4 ans l'ensemble des AD et fédérations pour prendre les décisions politiques et stratégiques du Mouvement. Chaque structure est invitée à envoyer des contributions politiques en amont, qui serviront de bases aux résolutions votées en Congrès. Habituellement, l'AD69 ne propose pas de contributions, mais réagit à

celles proposées par les autres membres du MFPF : nous aimerions cette fois-ci changer la démarche, et contribuer de manière plus proactive afin de faire émerger des sujets que nous portons et qui pourraient enrichir le Mouvement. Le Congrès est actuellement en cours de réorganisation, afin d'en garantir le fonctionnement démocratique : un groupe Confédéral y réfléchit, et rendra des conclusions d'ici la fin de l'année 2024. L'AD69 s'appuiera sur ces propositions pour décider de son implication dans le Congrès 2026 : restez à l'écoute pour la suite des réflexions à ce sujet, début 2025 !

Margot a ensuite pris la parole pour présenter la situation de la fédération Auvergne-Rhône-Alpes, au CA de laquelle elle siège avec Nathalie. La situation y est très complexe, surtout depuis la fusion des régions en 2017 qui a eu pour conséquence de créer une fédération très étendue géographiquement, et comportant aussi de grosses AD (notamment la nôtre et celle de l'Isère). L'année 2023 a connu de nombreux départs parmi l'équipe salariée, tout comme au sein du CA : ces groupes se reconstruisent et se stabilisent peu à peu depuis plusieurs mois, mais il reste difficile de faire collectif, et une grosse inquiétude plane encore sur la situation financière de la fédération. Nous avons bon espoir que le travail

réalisé depuis plusieurs mois, avec le soutien d'une accompagnatrice extérieure, porte ses fruits lors de l'AG fédérale du 21 septembre 2024, et qu'une organisation saine et apaisée en émerge.

Enfin, la fin de matinée et l'après-midi ont été consacrées à la priorisation de nos objectifs pour l'année, au sein du plan stratégique 2024-2028. Un gros travail d'intelligence collective a été fourni, pour que chacune puisse s'appropriier les orientations de l'AD, et les enjeux associés à chaque sujet, avant d'exprimer ses choix de priorisation. Les objectifs à mettre au travail en 2024-2025 sont les suivants :

Axe 1 - Pilotage et financements

- Lutter contre les baisses de financements ;
- Poursuivre les réflexions RH et gouvernance ;
- Identifier les besoins des publics ;
- Lutter contre les violences sexistes et sexuelles ;
- Défendre le droit à l'IVG.

Axe 2 - S'organiser en cohérence avec nos valeurs

- Finaliser les chantiers relatifs à l'organisation du travail ;
- Renforcer la vie bénévole ;
- Poursuivre notre investissement à la Confédération nationale ;
- Poursuivre notre investissement à la Fédération régionale AURA.

Axe 3 - Plaidoyer

- Lutter contre l'extrême droite, les anti-genres et les anti-choix ;
- Valoriser nos pratiques d'éducation à la sexualité ;
- Porter un plaidoyer sur l'accès aux droits, à la santé globale ;
- Continuer à faire connaître le PF69.

Axe 4 - Agir auprès des personnes

- Œuvrer pour l'accessibilité du PF69 aux personnes non-francophones ;
- Œuvrer pour l'accessibilité du PF69 aux personnes en situation de précarité ;
- Œuvrer pour l'accessibilité du PF69 aux personnes racisées.

Le groupe de travail projet associatif enverra bientôt une communication précisant l'organisation de l'année associative autour de ces objectifs : il vous sera alors possible de rejoindre un groupe de travail pour contribuer à faire avancer nos actions pour un monde toujours plus féministe !

Merci à toutes les personnes présentes d'avoir participé, et à l'espace Tonkin de nous avoir accueillies !

BILAN DE NOS ACTIVITÉS AU CENTRE À MI-ANNÉE

Un COPIL, c'est l'abréviation pour COmité de PILotage, autrement dit l'instance qui a pour but d'assurer à mi-année le suivi des activités de l'association : on fait le bilan (qualitatif, quantitatif, financier) et on travaille sur nos perspectives. C'est le moment de prendre du recul global et collectif sur l'activité, et de vérifier l'adéquation entre les besoins et les ressources. Les membres de l'équipe salariée et du conseil d'administration y participent. Ces temps répondent également à l'un des objectifs de notre plan stratégique, visant à piloter notre activité plus régulièrement afin de l'adapter au terrain.

Nous avons donc pu identifier à cette occasion quelques points marquants du premier semestre (du 1er janvier au 30 juin 2024) :

- L'activité d'accueil sans RDV est stable comparativement aux années précédentes : 1915 entretiens ont été réalisés, en grande majorité pour des femmes résidant dans la Métropole de Lyon.

- Les 5 motifs principaux sont : le suivi de conseil conjugal et familial ; la grossesse ; la contraception ; l'IVG ; les violences.

- Nous utilisons un nouvel outil de suivi des situations de violences, afin de pouvoir les comptabiliser au plus juste ; sur le 1er semestre 2024, nous recensons 113 situations de violences exprimées en

entretiens d'accueil. La prévalence de ce sujet parmi nos usager-es, conforte le choix fait au Collège départemental de rentrée de prioriser le travail sur les violences dès l'année 2024-2025 ; notamment, l'équipe va se former dès 2025 au psychotrauma.

- L'activité médicale est elle aussi relativement stable : 606 personnes différentes ont été reçues lors de 865 consultations (nous comptons 628 personnes pour 906 consultations à mi-2023).

- Les trois premiers motifs de consultations sont : la contraception (34,5%), la transidentité (23%) et la gynécologie (18,6%). Cela confirme la tendance déjà dessinée en 2023, qui voit le nombre de consultations de gynécologie augmenter.

Ce COPIL a donné lieu à des pistes de réflexion, que nous allons continuer d'explorer : il pourrait par exemple s'agir de mettre en place des groupes de parole en soirée. L'équipe va également se réunir d'ici décembre 2024 afin de faire son point annuel sur ses pratiques de recueil de données : cela nous permet de les harmoniser dès que nécessaire, afin de garantir de produire des chiffres fiables et qui rendent compte au plus près de notre réalité quotidienne. Par ces actions, nous continuons d'affiner le suivi et la production de bilans de nos activités.

RETOUR SUR LA FÊTE DE TOUTES LES MÈRES

Le 26 mai 2024 a eu lieu la Fête de toutes les mères et de toutes les parentalités à l'Île Égalité. L'idée était, le temps d'une journée, de célébrer les parentalités minorisées et de repolitiser une fête des mères fort peu féministe en général. L'appel à cette fête est a été publié dans le précédent bulletin.

weekend chargé en événements militants (Justice pour Idir, Carnaval Solidaire, rassemblement des Femmes à la rue, etc.), c'était la première édition de l'événement, c'était le printemps, et nulle doute que Saturne était en Verseau.

Tout au long de la journée, les participant-e-s avait accès à une table de presse contenant brochures infokiosques et documentation du Planning. La désormais traditionnelle fresque participative a eu un certain succès, on y était invité-e à représenter des familles ou à écrire ses pensées à propos de la thématique. Les enfants étaient heureusement bienvenue-s sur tout l'événement, mais un coin garderie leur était également ouvert pour des activités plus fun et pour permettre à leurs référent-e-s de participer aux échanges. Une donnerie d'affaires pour enfants était animée par une membre de l'Île Égalité, qui avait récolté beaucoup de dons pour l'occasion.

Il a été demandé aux personnes de porter un masque pendant l'événement pour des raisons d'autodéfense sanitaire. L'Association pour la Réduction des Risques Aéroportés (ARRA) nous a également prêté et installé des purificateurs d'air. Nous nous demandions si adopter des mesures d'autodéfense sanitaire dans un contexte global d'abandon de ces pratiques serait bien reçu, nous



Aujourd'hui on vous fait un retour de cette journée qui fut riche en événements.

On va se débarrasser tout de suite du seul point négatif, la participation n'a pas été très forte. C'était un

avons été agréablement surprises de voir que les personnes s'y sont prêtées de bonne grâce.

On a commencé très fort dès le matin avec un Café des parents en lutte. C'était un temps de discussion autour de viennoiseries, qui réunissait des parents féministes, trans et des mères dont les fils sont morts en prison (Collectif Idir Espoir et Solidarité). 2 thématiques ont émergé : comment militer en étant parent, comment organiser le milieu militant pour permettre aux parents de s'y insérer ; comment la position de parent marginalisé (parce que trans, racisé·e, criminalisé·e ...) fait entrer en lutte. Les échanges se sont déroulés dans une atmosphère très chaleureuse et avec délicatesse, avec la conscience que les situations, si elles avaient des choses en commun, n'étaient pas comparables.

La maison de micro édition Papier Charbon est venu présenter des textes issus du recueil Je t'abîme fort, qui traite des relations difficiles entre mère et fille. Moment très touchant qui a fait écho aux vécus des personnes présentes.

Un groupe de parole a été animé par une membre des Lesbiennes contre le patriarcat et une mère trans autour des parentalités LGBT. Ça a permis aux personnes concernées d'échanger sur leur désir (ou pas) d'enfant et comment ces désirs peuvent exister dans un contexte cis-hétéronormatif.

Un autre groupe de parole animé par une membre de la Syndicale portait sur le travail gratuit des mères.

Après le délicieux repas concocté par le restau Najach, un atelier danse a réuni enfants et adultes.

Enfin, la compagnie Ailes et Racines a présenté son spectacle "Au temps des papillons des mères" qui traitait des violences obstétricales pendant et après la grossesse. Un sujet difficile mais abordé avec tact et humour, suivi d'un atelier d'éducation populaire animé par les comédiennes et la metteuse en scène.

La crêpe au chocolat a clôt cette journée intense en réflexions et en émotions.



Il y a des envies de continuer à creuser la thématique de la parentalité en 2024-2025 peut-être sous d'autres formes (événements ponctuels ? Arpentages ? Débats ? Ateliers?) tout en conservant l'aspect convivial et ouvert de cette journée. On serait ravies de recueillir les envies des personnes qui se sentent concernées de près ou de loin, donc n'hésitez pas à nous écrire à fetedetouteslesmeres@proton.me !



©PF 69

Depuis 2019, le Planning Familial 69 porte le programme « Handicap et alors ? ». Il promeut une approche positive de la sexualité et de la vie affective des personnes en situation de handicap, fondée sur la reconnaissance et le respect de leur autonomie sexuelle et affective. Ce programme - qui s'adresse aux personnes concernées par le handicap, mais aussi à leurs familles, aux professionnel·les et institutions - est coordonné et mis en œuvre par deux salariées : Mélanie Villemaud, sage-femme et Laurène Dupont, conseillère conjugale et familiale.

Dès le début de l'année 2024, l'équipe du programme « Handicap et alors ? » & celle du Centre Ressource Intimagir ARA se questionnaient sur comment rompre la solitude des personnes en situation de handicap, sujet souvent central lors de nos entretiens d'écoute.

Nous avons alors eu envie de créer un moment joyeux et de partage dans les locaux du Planning Familial afin de sortir du cercle fermé de la famille ou de l'institution, de briser l'isolement social, en créant du lien et en impulsant des rencontres.

RETOUR SUR LA FÊTE DE L'ÉTÉ

Le vendredi 21 juin de 14h à 18h, nous avons donc célébré la Fête de l'été !

Cet événement festif, à l'attention des personnes en situation de handicap que nous rencontrons au Planning Familial, à Intimagir mais aussi dans les structures partenaires, a rassemblé une vingtaine de personnes : personnes concernées par le handicap mais aussi éducatrices, directeur d'établissement et parents.

Différents ateliers se sont succédé au cours de l'après-midi : playlist collaborative, fresque collective et jeux brise-glace autour de la rencontre, de la relation à l'autre et du vivre ensemble, thématiques au cœur de nos valeurs et missions associatives. Des moments plus informels ont aussi eu lieu, notamment lors de la pause crêpe, donnant lieu à des échanges conviviaux entre participant·es.

Un espace de calme et d'apaisement avec des fauteuils, des brochures et des livres du centre de documentation sur la vie relationnelle, sexuelle et affective a été installé, un peu en retrait du lieu de fête.

Voici quelques retours sur l'événement : « bel après-midi passé tous ensemble dans la convivialité et une bonne ambiance », « de bonnes crêpes de toutes les couleurs festives », « une belle fête », « merci pour l'accueil et la disponibilité de l'équipe ». Merci aux personnes venues nous aider à préparer la fête et à toutes celles venues partager ce joyeux moment avec nous. Nous avons hâte de vous proposer un nouveau temps festif !

3^E ÉDITION DU FESTIVAL LES ÉFFRÉNÉ.E.S À DIJON

Le festival Les Éffréné·e·s est un festival d'art intersectionnel qui s'est déroulé à Dijon les 7 et 8 septembre dans le Cellier de Clairvaux. Le thème de cette édition était « penser l'intimité ».

Arrivé dans le Cellier de Clairvaux, le Festival propose un ensemble d'expositions d'artistes. L'entrée se fait sur les photos cotonneuses de Bessie Baudin. Puis suivent des installations de Violence Humbert-Segard : Combattantes (représentant la diversité des vécus et des corps au travers d'escarpins en céramique) et Éclats (fleurs séchées dans des pots en tissus, de sa grand-mère, solidifiés).

Avant d'arriver dans l'installation suivante, on passe par le stand des Ciseaux Fanzine, qui permettait durant le festival de créer son propre fanzine.

Plus loin, on découvre les dessins et bandes-dessinées de Jaunisse qui parcourent les murs ou sont pendus entre les piliers du cellier. Elles entourent le stand cyanotype (procédé photographique précédent l'argentique) de Galahad le Matou, permettant aussi aux visiteur·euse·s de découvrir et pratiquer cette méthode avec l'aide de l'artiste. Derrière ces guirlandes de dessins, se dévoilent les illustrations colorées de Yona Rouach.

Disposées çà et là dans la salle principale, les sculptures et peintures sur verre de Jeanne Bargas. Ensuite l'exposition valorise les tirages photos d'Océane Feld. Enfin, elle se termine par les œuvres de Clara Abi Nader (photographie, puzzle, vidéo), montrant l'injonction au mariage.

Au bout de l'exposition, un espace de lecture fourni par la bibliothèque de Dijon et un stand pour présenter le collectif féministe dijonnais Les Orageuses.

Tout au long du festival il y a eu plusieurs projections de courts-métrages réalisés par des lycéen·e·s en partenariat avec Femmes & Cinéma.

Une représentation de théâtre, « Sexetera » créée par Estelle Brochard du collectif l'Ouvre Boîte questionne l'origine des tabous de chacun·e sur les questions de sexualité, au travers de la religion ou de l'absence d'éducation.

Des visites de la ville de Dijon sur le thème « Amour, Gloire et Bordelage », cassant les idées reçues sur la sexualité au Moyen-âge, par Agathe guide conférencière.

Une soirée festive et engagée était prévue le samedi soir, avec la performance artistique de Jeanne Bargas sur les menstruations, des lectures érotiques par Léonie & Ju et un stand up de Tahnee. La soirée se termine avec un petit quizz féministe organisé par les orageuses et une fin dansante avec les DJ's Water et Oksidy.

En espérant le meilleur pour les organisatrices des Éffréné·e·s. Et avec l'espoir que les visiteur·euse·s puissent à nouveau arpenter ce festival.

♀ M.S.



C'EST TOUT DE MÊME
PLUS CHOUETTE DE
VIVRE QUAND ON
EST DÉSIRÉ

AVORTEMENT
ET
CONTRACEPTION

LIBRES
ET
GRATUITS



MLAC

Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception
34 rue Vieille du Temple 75004 PARIS

« LUTTER POUR AVORTER, L'EXEMPLE VILLEURBANAIS »

Débat avec *Jacqueline Bosle*
et le *Planning Familial 69*.

bataille a dû continuer après le vote de la loi, car les hôpitaux étaient réticents à pratiquer des avortements. A l'ouverture du 1er centre d'IVG à l'Hôtel-Dieu début 1976, l'équipe du MLAC qui s'était proposée pour faire les IVG s'était retrouvée reléguée dans un endroit isolé de l'hôpital, sans chef de service... ce qui lui a permis une certaine autonomie dans sa pratique.

Ce débat a eu lieu le 14 septembre dernier au Rize, après la projection du film Annie Colère. Pour parler de l'expérience du MLAC local (Mouvement pour la Libération de l'Avortement et de la Contraception) au début des années 70, deux anciennes militantes du MLAC étaient présentes : Jacqueline Bosle, qui était médecin et Danièle Authier (de l'association FRISSE) qui tenait des permanences du MLAC à Villeurbanne. Toutes deux ont témoigné du fonctionnement des permanences, de la pratique des avortements clandestins. Quand plusieurs personnes du public ont été émues et étonnées de la sororité que montre le film, elles ont parlé de ce lien particulier qui s'instaurait entre les femmes qui venaient avorter et celles qui les aidaient. Une approche que Jacqueline a tout fait pour prolonger quand l'IVG a été légalisé. Elle a d'ailleurs rappelé que la

Ce temps de débat a aussi permis de faire des allers et retours entre la situation des années 1970 et celle d'aujourd'hui. Le public a exprimé des inquiétudes sur les récentes atteintes au droit à l'avortement, notamment aux Etats-Unis et en Pologne... Nous avons pu évoquer les différentes formes de solidarité qui existent actuellement : les manifestations de soutien, les associations qui délivrent la méthode médicamenteuse à travers le monde (comme Safe 2 Choose que nous avons invitée lors du festival Lutter pour avorter en octobre 2023). Nous avons aussi rappelé, face à la montée de l'extrême-droite et des courants conservateurs, l'importance de construire une force féministe européenne, comme y contribue la campagne autour de l'ICE sur l'accès à l'avortement.

 V.R.

RASSEMBLEMENT CONTRE LA TRANSPHOBIE

Le jeudi 19 septembre, sur l'esplanade François Mitterrand de Lyon, de nombreux·ses membres du PF69 (adhérent·es, CA, salariées et Super Féministes) étaient présent·es au rassemblement organisé par OST Lyon contre la transphobie. A quelques rues de là, bien protégée par les barricades de la police, se tenait la présentation du livre "Transmania" par la militante transphobe et raciste Marguerite Stern, dans les locaux de l'ISSEP (école fondée par Marion Maréchal Le Pen pour former des cadres d'extrême-droite).

Nous avons pris la parole pendant ce rassemblement pour rappeler notre engagement en faveur des droits des personnes trans et les tentatives d'intimidation venues de l'extrême-droite dont le Planning est régulièrement la cible. Nous avons réaffirmé qu'on ne peut pas être féministe et transphobe, que les droits des personnes trans sont indissociables des droits de toutes les femmes qu'elles soient cis ou trans. C'est au nom du droit à disposer de notre propre corps que nous défendons le droit à l'IVG, et c'est au nom de ce même principe que nous défendons le droit à l'auto-détermination pour les personnes trans. C'est au nom du droit à fonder une famille que nous défendons l'accès à la PMA pour toutes les femmes, et c'est au nom de ce même droit que nous réclamons son extension aux hommes trans. Celles comme Marguerite Stern qui se prétendent féministes tout en luttant

contre les droits des personnes trans haïssent en réalité les femmes : elles haïssent les femmes trans, les femmes racisées, les femmes lesbiennes, les femmes migrantes.

En présentant les personnes trans comme une menace pour les femmes, elles participent à entretenir les discriminations et les violences transphobes dans la société toute entière.

Nous leur répondons : pas de féminisme sans les personnes trans !

Nous n'oublions pas que Marguerite Stern est aussi une fervente militante islamophobe et raciste, ne ratant aucune occasion pour insulter, stigmatiser et diffamer les femmes musulmanes portant le voile, criminalisant leur existence. Nous n'oublions pas sa présence constante dans les médias d'extrême droite, son soutien aux militant·es fascistes et son insistance à diffuser les thèses racistes et conspirationniste du "Grand remplacement". Son femmellisme hygiéniste, raciste, transphobe et sexiste n'est pas et ne sera jamais un féminisme.

Le Planning familial revendique la simplification et la déjudiciarisation des parcours de changement d'état civil.

Nous demandons l'égalité face à la loi et l'extension de la PMA et de la méthode ROPA aux personnes trans.

Nous réclamons la formation des personnels soignant·e·s et la prise en charge complète des parcours de transition médicales.

Nous exigeons la dépsychiatisation de ces mêmes parcours.  S.B. et L.V.



LES LUTTES POUR L'AVORTEMENT À LYON : L'EXPOSITION NUMÉRIQUE

A l'occasion des journées du Matrimoine organisées par l'association HF+ les 21 et 22 septembre, le Planning Familial 69 annonce le lancement de son exposition numérique « Les luttes pour l'avortement à Lyon ».

Cette exposition est le résultat d'un travail collectif mené à partir des archives du Planning Familial 69. En s'intéressant à notre histoire locale, nous voulions montrer la diversité des combats pour l'avortement à Lyon et partager cette histoire méconnue.

Une première version de cette exposition a été créée en 2023, pour le festival organisé par le Planning Familial 69 à l'occasion les 50 ans du MLAC (Mouvement pour la Libération de la Contraception et de l'Avortement).

Avec cette diffusion numérique, nous souhaitons partager cette mémoire des luttes avec le plus grand nombre.

Cette exposition présente une sélection d'archives de l'association, en les replaçant dans l'histoire nationale des grands combats et des lois autour de l'avortement en France.

Retrouvez cette exposition sur le site internet du centre de documentation, onglet archives !

<https://69-planningfamilial.kentikaas.com/>



1973 : La première manifestation pour le droit à l'avortement à Lyon.



©Christiane Ray

HALTE À LA RÉDUCTION DE NOS DROITS EN MATIÈRE DE SANTÉ

Le 27 septembre 2023, le gouvernement présentait les principales mesures de son projet de loi de financement de la sécurité sociale devant le conseil des ministres. Elle a été promulguée le 26 décembre suivant. Il s'agit de faire face à un déficit de la sécurité sociale plus important que prévu, estimé à 8,8 milliards d'euros pour 2023 et 11,2 milliards pour 2024. Sans surprise, le gouvernement rejette la responsabilité sur les malades accusé-es de « surconsommation médicale » et augmente leur participation aux frais de santé.

Les données de l'Assurance maladie montrent en effet une croissance des dépenses de santé liée à une hausse du nombre des actes médicaux et des arrêts maladie entre 2021 et 2022, largement imputables au contexte épidémique non contrôlé. Le projet de loi de financement vise 1,3 milliard d'économie sur les produits de santé (notamment médicaments), 240 millions sur les soins de ville (notamment centre d'analyses) et 1,25 milliard grâce à la « responsabilisation » des professionnel·les et patient·es. Soit 3,5 milliards d'économies au total.

Comment ? Parmi les mesures retenues, certaines sont déjà appliquées :

- Doublement des franchises médicales sur les boîtes de médicaments et les actes auxiliaires (infirmier·e, masseur·se-kinésithérapeute, orthophoniste, pédicure-podologue, séances de psychomotricité, etc), pour les deux : passages de 50 centimes à 1 euros, ainsi que sur les transports sanitaires : passage de 2 à 4 euros par transport) depuis le 31 mars 2024 (Sauf pour mineur·es, femmes enceintes et CMU-C).

- La participation forfaitaire (contribution financière obligatoire des 18 ans et +) pour les actes médicaux, les actes de biologie médicale et les examens médicaux double à compter du 15 mai 2024, passant de 1 à 2 euros.

- Un maximum de 3 jours établi pour les arrêts de travail prescrits lors d'une téléconsultation (sauf prescription par le médecin traitant ou incapacité de se rendre chez le médecin).

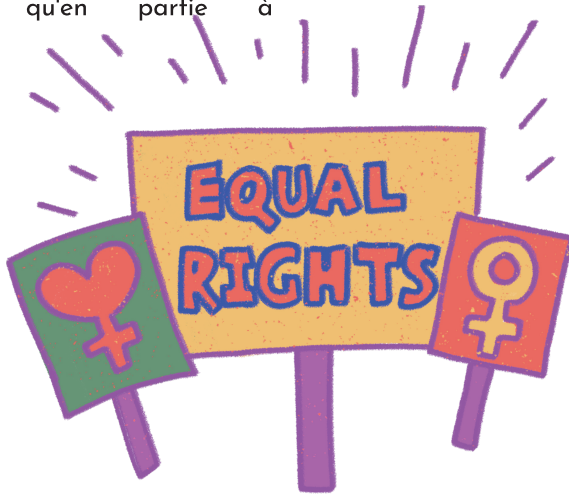
Les plus vulnérables (personnes âgées, malades chroniques, handicapées) sont les plus pénalisés par ces mesures. Les femmes sont également affectées : elles consultent plus que les hommes (suivis gynécologiques) et composent majoritairement les foyers monoparentaux.

A cela s'ajoute un contrôle accru par l'assurance maladie des médecins jugés trop prescripteurs d'arrêts de travail. (La disposition offrant aux employeurs de mandater un médecin contrôleur et de suspendre le versement des indemnités journalières en cas d'arrêt de travail jugé injustifié a été retoquée par le Conseil Constitutionnel).

Les mutuelles ont dans le même temps augmenté leurs cotisations. Alors qu'elles avaient déjà augmenté de 7,1 % en 2023, on approche les 10% en 2024. Cette augmentation n'est liée qu'en partie à

fine- les particuliers.

Un possible désengagement de l'assurance maladie des affections de longue durée (ALD) a également été annoncé. Cette réponse est coûteuse en termes financiers à long terme et surtout très préjudiciable en termes humains. Ce recul dans la solidarité nationale à des fins d'économie ferait courir le risque de nombreux renoncements aux soins : c'est une menace directe sur la vie des personnes malades mais aussi pour celles qui bénéficient de l'ALD pour leur transition de genre.



l'augmentation des dépenses. Les mutuelles pratiquent des frais de fonctionnement et définissent des marges, variables selon les organismes, mais dont le coût est toujours assumé par les cotisant-es. Le Gouvernement en est également en partie responsable : pour réduire les dépenses publiques via l'Assurance maladie obligatoire, il reporte progressivement certains coûts vers les mutuelles et donc - in

Alors que la santé demeure, à juste titre, en haut des préoccupations des français-es, le gouvernement répond par la « responsabilisation » de malades suspecté-es imaginaires ou coupables d'abus, et par la réduction de nos droits. C'est le principe de socialisation de la santé selon lequel chacun-e paye en fonction de ses moyens qui est malmené. La prévention est quant à elle encore une fois laissée de côté.

DE NOUVELLES AVANCÉES DANS LA DESTRUCTION DE NOS DROITS

Après la loi pour « le plein emploi », de nouvelles avancées dans la destruction de nos droits, imposées par décret au 1er juillet 2024

Alors que la dernière réforme, promulguée en décembre 2023, n'avait pas encore été évaluée, de nouvelles mesures ont été annoncées avec pour objectif avancé un meilleur accompagnement des bénéficiaires et des entreprises. Si les prélèvements sur salaires pour le financement des allocations sont inchangés, le gouvernement entend, lui, à terme, économiser 3,6 milliards d'euros /an.

Les mesures pour "le plein emploi"

- Inscription généralisée à France Travail organisme unique de toutes les allocataires
- Contrat d'engagement = obligation de 15 h d'activités/semaine pour les allocataires RSA (sauf exemptions)
- Contrôles et sanctions accrues par radiation, suspension ou suppression partielle/totale de l'allocation
- Nouvelles limites à l'indemnisation à venir : 8 mois travaillés nécessaires (6 actuellement, 4 avant 2019), sur 20 mois (24 actuellement, 28 avant 2019) voire 15 mois si le chômage stagne (principe de contracyclicité) et baisse de la durée d'indemnisation de -3 mois (avant 53 ans) à -12 mois (55-56 ans)

Qui est impacté-e en priorité ?

- Les jeunes, les intérimaires, les personnes en CDD donc les femmes (10,6 % sont en CDD, contre 6,5 % des hommes, elles représentent 60,5 % des effectifs en CDD)
- Les plus âgés : il faudra attendre 57 ans pour obtenir une durée d'indemnisation plus longue (et non plus 53 ans) et en bénéficier pendant 22 mois et 1/2 (et non plus 27 avant 2023)
- Les personnes handicapées

Avec les nouvelles mesures à venir environ 10 % des indemnisés-es seront touchés-es, et on estime à 230 000 le nombre des personnes indemnisées en moins chaque mois.

Pour les personnes handicapées : une obligation au travail

- Soumission aux 15h d'activités obligatoires puisque 30% des allocataires du RSA ont un handicap (faute de pouvoir toucher l'AAH)
- Orientation prioritaire vers le milieu ordinaire sur préconisation de France Travail aux MDPH (Maisons Départementales des Personnes Handicapées) qui décidaient jusqu'à seules
- Elargissement des publics pouvant prétendre aux droits accordés par une RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) =

possibilités de recrutements élargies en ESAT et entreprises adaptées.

Nombre d'obstacles s'opposent pourtant à l'emploi des personnes handicapées en l'absence de politique volontariste pour leur autonomie et leur vie digne :

- inaccessibilité des logements, des transports, des commerces, des lieux de sociabilités (etc)
- manque de soins, insuffisance des aides financières
- pénurie d'ADV - Assistant-es De Vie
- peu d'alternatives à la vie en institution

Au Royaume Uni de telles mesures ont conduit à déclarer plusieurs milliers de personnes « aptes à travailler » et à en moyenne 90 décès par mois entre 2011 et 2014.

La dissolution de l'Assemblée Nationale n'a pas empêché cette nouvelle réforme d'être menée : dictée par décret, elle n'est pas soumise au vote des député-es. Elle a donc été validée le 1^{er} juillet 2024 pour une mise en place effective au 1^{er} décembre 2024.

Ces attaques répétées contre le système assurantiel suivent un projet politique de destruction de nos droits sociaux remplacés par des devoirs et conditionalités, et de saccage d'une solidarité nationale jusqu'alors permise par les cotisations et la redistribution. Les restrictions d'accès à l'assurance-chômage, les contrôles et pouvoirs coercitifs accrus signifient une moindre protection des

personnes. Mise au travail des bénéficiaires, encouragement à l'entrepreneuriat et allègements de cotisations imposent un modèle social dans lequel l'individu-e fait seul-e face aux aléas du marché du travail. Pointées du doigt pour coûter trop cher au collectif, considéré-es redevables vis à vis de la société, les exclu-es du marché du travail sont avec chaque nouvelle réforme moins bien protégées. Les moins biens doté-es en paieront le prix le plus fort. C'est une catastrophe sociale annoncée.



 V.R. et M.P.

AGENDA

10 OCTOBRE 9H-12H

CAFÉ INTIMITÉ

Quels liens entre santé mentale et santé sexuelle ? Venez discuter autour d'un café, découvrir des nouvelles ressources et rencontrer les professionnelles du Planning Familial - Centre de Santé Sexuelle.

Du 7 au 11 octobre, un affichage autour de la santé mentale et sexuelle et des ressources sont à disposition dans les locaux.

12 OCTOBRE

OCTOBRE RASE

Dynastits revient au Périoscope avec Octobre Rase #2 ! Dans le cadre d'Octobre Rose, le mois de lutte contre les cancers féminins, elles ont eu une idée un peu capillotractée : proposer des coupes de cheveux aux enchères ! Le public pourra acheter sa coupe de cheveux aux enchères et se faire dégager les oreilles sur scène. Entre deux coupes, le programmes sera tout aussi alléchant : vente de disques aux enchères, coupes performatives, chorégraphie d'autopalpation préventive et bien sûr, de la musique avec les DJs du Féministan !

L'argent filera dans la poche du Planning Familial, et les cheveux iront rejoindre "Fake Hair Don't Care", une association qui crée des perruques sur-mesure pour les personnes atteintes du cancer.

6 NOVEMBRE 9H-17H

LES 45 ANS DE VIFFIL !

L'association VIFFIL (Violences Intra Familiales Femmes Informations Libertés) fête ses 45 ans et les 30 ans de la permanence "Jeunes" au centre Culturel de la Vie associative, 234 cours Emile Zola à Villeurbanne. Après un repas sous forme de buffet, la compagnie théâtrale "Vilain.e.s" présentera un spectacle élaboré en résidence avec les professionnel.les de VIFFIL.

Mobilisation pour la Journée Mondiale pour le Droit à l'Avortement

**RDV LE 28 SEPTEMBRE
PLACE DE LA COMÉDIE
16H**

**Manifestation le samedi 23 novembre l'occasion
journée de lutte contre les violences sexistes et sexuelles.
Plus d'information bientôt sur les réseaux sociaux.**

Collectif droits des femmes69 : Planning Familial 69, LDH69, Viffil, NousToutesRhône, Arpenteuses urbaines, Collectif Metoo Lyon Impact, Filactions, FSU69, Solidaires Rhône, LFI69, PCF Rhône, Les Ecologistes 69, PS69, Ensemble!, NPA l'Anticapitaliste, CGT 69



Mobilisation pour la Journée Mondiale pour le Droit à l'Avortement

Le 28 septembre est la journée mondiale pour le droit à l'avortement. Encore aujourd'hui, en 2024, nous devons nous battre, ici et ailleurs, pour que les femmes et les minorités de genre puissent librement disposer de leurs corps.

Les droits des femmes et des minorités de genre à disposer de leur corps, le droit à la santé, les droits sexuels et reproductifs sont des droits fondamentaux. Ils concourent à la réalisation pleine et entière de tous les autres droits et à l'émancipation de toutes et tous !

À Lyon nous nous battons pour que nos services publics, nos centres d'IVG ne soient pas privatisés et transformés en centres commerciaux et hôtel de luxe comme c'est le cas de l'Hôtel-Dieu. Nous nous battons pour choisir librement notre mode d'avortement et pour avoir la garantie que l'IVG se déroule avec une prise en charge respectueuse de nos choix, de nos corps et de qui nous sommes.

Nous nous réjouissons de l'inscription de la liberté garantie d'avorter dans la Constitution cette année. Cette victoire est le fruit d'une longue lutte. Mais elle ne suffit pas. Il y a 3 mois nous avons frôlé la catastrophe d'une arrivée de l'extrême droite au pouvoir. Ennemi des femmes, des minorités et des services publics, le RN et ses alliés ne nous protégeront jamais. Nous nous battons pour faire entendre cette simple phrase : nos corps, nos choix !

Nous nous battons pour que l'IVG soit un droit européen. Il faut que son accès soit libre, gratuit, sécurisé en Pologne, à Malte, en Autriche, en Italie, en Allemagne... Depuis le 24 avril 2024, les plus grandes organisations féministes européennes ont lancé une initiative citoyenne européenne pour sécuriser, permettre et garantir l'accès à l'IVG à toutes partout dans l'Union Européenne. Signez la pétition sur le QR Code et partagez !

Pour rappel, chaque année dans le monde, ce sont plus de 40 000 personnes qui meurent en raison d'un accès impossible à des IVG sécurisées libres et gratuites. Les guerres actuelles ont pour conséquence une mortalité encore accrue pour les femmes et toutes les personnes qui ont besoin d'accès aux soins. À Gaza, en Ukraine, au Congo et ailleurs, nous pensons à toutes les femmes et minorités de genre qui meurent dans l'indifférence.

Nous réclamons pour toutes

- un accès à un personnel soignant formé, féministe, qui respecte le consentement et la diversité des corps et des situations,
- un accès à des structures hospitalières et médicales de proximité, où l'on peut bénéficier de soins de manière inconditionnelle, anonyme si on le souhaite, avec de l'écoute et du respect,
- un accès à l'information et à la contraception libre et gratuite, avec une réelle diversité de méthodes et de choix,
- des moyens véritablement sanctuarisés pour la formation des personnels de santé, pour l'accompagnement des personnes en demande d'IVG, pour favoriser l'accès à l'information et à l'IVG partout, tout le temps, avec un personnel soignant payé et valorisé à la hauteur de son importance !

Si vous partagez ces idées, soutenez les associations, rejoignez une organisation qui défend ces positions : organisons-nous car c'est ensemble et organisé-es que nous luttons contre le patriarcat !



@collectifdroitsdesfemmes69

LA MORT AU QUOTIDIEN POUR LES FEMMES DANS LES PAYS EN GUERRE

« Alors qu'il y a juste cent ans, lors de la Première Guerre mondiale, 90 % des morts étaient des hommes soldats et militaires, en ce début de 21e siècle la configuration des guerres et des conflits a totalement changé et la situation s'est inversée : à présent, 90 % des victimes de guerre sont des civils et les 2/3 de ces victimes sont des femmes et des enfants », déclare un article du Monde du 6 février 2024 (Magazine de l'égalité Femme/Homme).

La guerre aggrave les structures patriarcales existantes... La violence domestique, le viol et la traite des êtres humains ne disparaissent pas avec la guerre, mais augmentent. En effet, actuellement, les premières victimes des conflits armés sur terre sont des femmes et, pour beaucoup d'entre elles, la mort est liée aux actes de la vie quotidienne, particulièrement dangereuse en situation de guerre.

A Gaza, 25000 femmes et enfants ont été tués depuis le début de la guerre qui a fait à ce jour au moins 40000 victimes. En Ukraine, la guerre a fait 30000 victimes dont la plupart sont des femmes et des enfants.

Pour les femmes, les guerres sont synonymes de viols et de violences

sexuelles, mais c'est aussi dans les gestes de la vie quotidienne qu'elles risquent la mort. Ainsi, les femmes sont particulièrement menacées par les mines terrestres en raison des tâches qu'elles effectuent : collecte du bois, corvée d'eau, travaux liés aux cultures vivrières, vente de produits au marché voisin.

Dans une situation de crise telle que la guerre, l'accès aux services essentiels, par exemple les soins de santé, est perturbé. Les femmes et les filles sont exposées aux risques de grossesses non désirées, de mortalité. A Gaza, le nombre de fausses couches a augmenté de 300% depuis le début de la guerre. Les femmes sont touchées dans leur santé reproductive, souffrent de manque de suivi obstétrical, de manque d'hygiène pendant leurs règles, ne peuvent se rendre dans les hôpitaux détruits.

Au Rwanda, de nombreuses femmes ayant survécu au génocide en 1994 sont mortes plus tard après avoir contracté le virus du SIDA, suite à un ou plusieurs viols. Les personnes déplacées - une majorité de femmes et d'enfants - sont particulièrement touchées et les violences augmentent lors des déplacements. En Ukraine, les femmes et les enfants représentent 90 % des près de 8

millions de personnes contraintes de partir dans d'autres pays, d'après la directrice de l'ONU femmes. Les femmes et les fillettes réfugiées ou déplacées subissent la traite, les violences, n'ont pas la possibilité de voir un médecin femme.

Les violences basées sur la guerre, les violences sexuelles comme tactique et arme de guerre sont partout dénoncées. Les femmes et les filles sont victimes d'exécutions arbitraires, d'actes de torture, de violences sexuelles, de mariages forcés, de trafics d'enlèvements.

Mais pendant les guerres, les femmes continuent d'assurer les gestes de la vie quotidienne et c'est aussi de cela qu'elles meurent, alors qu'elles doivent faire face à toutes les violences - en particulier sexuelles

- générées par le système patriarcal. Le gynécologue et chirurgien Denis Mukwege a consacré sa vie aux femmes victimes de sévices sexuels en République démocratique du Congo. Il déclare : « J'imagine un avenir où les agressions sexuelles seront vues comme les méfaits d'une époque, certes brutale, mais révolue... Je crois en la force des femmes ».

La force des femmes, les luttes des femmes pour que cessent toutes les violences contre les femmes !

 C.R.

500 JOURS ENSEMBLE

Parmi les plaisirs simples de la vie, il y a remater un film qu'on adorait enfant ou ado et constater l'ampleur des dégâts au niveau politique. Pour ma part, j'ai revu récemment une comédie romantique (mais pas vraiment romantique comme on le verra) qui a bercé mon adolescence : 500 jours ensemble. L'occasion pour moi de me rendre compte à quel point j'étais passée à côté de ce que disait pourtant très explicitement le film.

Mais bon déjà, ça parle de quoi ? Tom, un romantique incorrigible, tombe amoureux de Summer, une fille sans prise de tête qui veut bien de lui comme pote et comme plan cul. Dès le début, on sait qu'ils ne

finiront pas ensemble. Leur histoire est montrée par petits bouts, dans un ordre non chronologique et du point de vue de Tom. Donc du point de vue de Tom, évidemment, Summer est une salope qui se refuse à lui alors qu'il est pourtant si gentil. Mais contrairement à de nombreux films où le point de vue masculin est implicite et omniprésent, ici, la narration montre bien que ce n'est que son point de vue et comment il décide de ne pas prendre en compte des éléments pourtant évidents : Summer dit plusieurs fois qu'elle n'est pas amoureuse, qu'elle ne croit pas en l'amour, quelle souhaite juste s'amuser. À un moment donné, on reverra des séquences du début du film recontextualisées, qui permettront de défaire la vision complètement fantasmée qu'a Tom de cette relation.

Donc c'est clair ! On a un incel mélancolique qui pense qu'une meuf doit absolument le sauver de sa dépression en lui abandonnant les plus belles années de sa vie. Et le film dit clairement qu'il se trompe. qu'il refuse de prendre en compte autre chose que son propre point de vue. Limpide.

Et pourtant, moi à 17 ans, j'avais de l'empathie pour Tom, je comprenais pas pourquoi Summer voulait pas de lui, je trouvais ses potes trop rigolos, et je voulais qu'il parvienne à ses fins : conquérir le cœur de Summer. Oui oui, Tom qui traite Summer de pute parce qu'il croit qu'elle a



couché avec quelqu'un, et son pote qui lui demande si elle est lesbienne parce qu'elle ne croit pas à l'amour. La définition des mecs à la cool pour ma moi de 17 ans manifestement.

Je suis un peu amère de constater qu'une œuvre a beau être explicite sur ses positionnements, c'est dur de lutter contre la romantisation du harcèlement, contre le passage obligé par la relation amoureuse pour une femme, contre le point de vue masculin hégémonique. Sans doute qu'à l'époque, je n'étais pas habituée à dissocier le fond et la forme d'une œuvre, à avoir un point

de vue méta. Donc j'allais dans ce qui me semblait le plus évident au vu de ma culture de l'époque. Pour moi, c'était juste une comédie romantique qui se finissait pas très bien.

Tout ça pour dire que 500 jours ensemble (500 days of Summer en VO), c'est quand même un beau film (genre 1000 fois mieux que le docu France TV sur les masculinistes), et que ça vaut le coup de le regarder à plusieurs pour parler ensuite de comment débusquer les « gentils garçons » comme Tom et comment se mettre en empathie avec les vilaines filles comme Summer.

 C.B.

FRANCIA

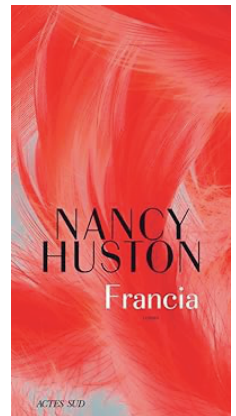
NANCY HUSTON, 2024, ACTES SUD

Ruben a passé son enfance à Girardot, en Colombie, et se sent très vite attiré par le monde féminin. Adolescent, il part à Bogota pour réaliser sa transition. Elle s'installe en France et devient Francia, car la France est le pays qui l'a accueillie.

Francia se prostitue au Bois de Boulogne. Le roman accompagne Francia pendant une journée : il alterne les souvenirs de Francis (elle a été violée par son père, comme le sera sa petite sœur), sa vie actuelle de travailleuse du sexe et les portraits de ses clients. On y apprend les difficultés de réaliser une transition, les risques des traitements médicaux, les violences - la mort parfois - que subissent les travailleuses du sexe. On découvre aussi la solidarité qui existe entre elles.

Quant aux clients, Nancy Huston diversifie leurs portraits... même si aucun n'est d'une grande originalité : il y a le bon étudiant catho, le mari fatigué de son mariage, le couple à la recherche d'un peu d'exotisme et qui veut réveiller sa sexualité, etc.

Le roman se lit facilement, on s'intéresse aux personnages - même les clients -, on y découvre la misère sexuelle qu'abrite le Bois de Boulogne.



 C.R.

IL RESTE ENCORE DEMAIN DE ET AVEC PAOLA CORTELLESI



« Le film aux 5 millions d'entrées en Italie ! » proclame l'affiche du film lors de sa programmation en France. Il n'a pas eu le même succès dans les salles françaises et pourtant il aborde de manière prenante le cas des violences faites aux femmes.

Le film se passe en 1946 à Rome. Delia est mariée à Ivano autoritaire et violent, elle a trois enfants ; deux garçons et une fille. Les deux garçons sont odieux comme leur père, la fille s'apprête à se marier avec un jeune homme riche.

Delia reçoit un courrier mystérieux qui semble lui ouvrir de nouveaux horizons. Il s'avère que le « fiancé idéal » de la fille est aussi macho que son père et son futur beau-père. Elle s'engagera plutôt dans des études.

Le film choisit une manière particulière de présenter la vie des personnages et des violences conjugales. Par exemple, une scène de violence amorcée se transforme en chorégraphie de tango. Les scènes de machisme sont accompagnées par la musique sirupeuse des années 40.

Le film illustre aussi les grands thèmes de la violence conjugale : le père violent engendrera sans doute des fils violents, la violence probable du fiancé se cache sous des aspects charmeurs. Et puis, il montre aussi - un peu - que la violence n'est pas inéluctable, que des femmes sont prêtes à se prendre en main et à faire entendre leur voix.

 C.R.

LES NOUVEAUTÉS DE LA DOC

Chaque mois, le centre de doc du Planning familial voit sa bibliothèque s'enrichir de nouveaux ouvrages, BD, essais, témoignages, brochures... Impossible de tout présenter ici, il faudra venir au 1^{er} étage au 2 rue Lakanal pour parcourir nos rayons ! En attendant, focus sur deux nouveautés.



Le genre cette chose extraordinaire de Teddy GOETZ et Sophie STANDING



Cette bande dessinée passionnante écrite par Teddy G. Goetz, psychiatre spécialiste du genre, propose à travers les neurosciences, la biologie, et les études sur le comportement et la santé mentale de comprendre l'importance du genre dans la société et la construction individuelle. Elle dresse un panorama de la conception du genre partout dans le monde, quelles que soient les cultures et les religions, explore les théories scientifiques et médicales, et éclaire la terminologie attachée à ce concept ainsi que son histoire. Vous pourrez ainsi mieux appréhender toutes les facettes du genre.



Clémence en colère de Mirion Malle

Clémence est en colère. Une colère si forte, si envahissante qu'elle l'empêche de vivre. Sentant qu'un point de non retour est atteint, elle rejoint un groupe de parole qui réunit des femmes ayant elles aussi subi des violences sexuelles. 15 semaines, 15 séances de travail durant lesquelles, ensemble elles vont se livrer, s'aider. Après d'elles, grâce à elles, Clémence va chercher (et trouver !) le moyen de faire autre chose de cette colère.

- Ce bulletin est trimestriel, gratuit et envoyé à toutes les adhérent-es
- Ce bulletin est participatif ! Envoie tes contributions pour le prochain bulletin avant le 31 octobre 2024 à documentation@planningfamilial69.fr
- Publication ISSN : 1776-208



**le planning
familial 69**

2 rue Lakanal
69100 Villeurbanne

ACCUEIL, ÉCOUTE ET INFORMATION

contact@planningfamilial69.fr • 04 78 89 50 61

PARTENARIATS, MILITER, ÊTRE BÉNÉVOLE

mfpf69@planningfamilial69.fr

CENTRE DE DOCUMENTATION

documentation@planningfamilial69.fr

NOS RÉSEAUX SOCIAUX

 @planningfamilial69

 Planning Familial 69

ADHÉRER AU PF69

